

Effet Zuma ?

- Editorial -

Date de mise en ligne : mardi 17 juillet 2012

Après 10 mois de bataille marquée par le piteux spectacle de Janvier dernier où seule une décision d'attente fut possible, les pays de l'Union africaine ont enfin décidé d'aller de l'avant et de trancher. Au 4ème tour d'élection ce dimanche 15 juillet, la Sud-africaine Nkosazana Dlamini-Zuma a été élue présidente de la Commission de l'Union africaine, obtenant de peu la majorité des deux tiers nécessaire devant le Gabonais Jean Ping qui était pourtant donné comme favori.

Cette élection constitue une triple première. Pour la première fois, une femme est élue à la tête de l'Exécutif de l'Union africaine. Second changement, il s'agit là d'une anglophone, alors que jusqu'ici la présidence de la Commission avait échu à un francophone. Mais c'est la troisième innovation qui constitue la principale rupture par rapport à l'histoire de l'organisation : Mme Dlamini-Zuma est issue d'une des grandes puissances du continent, alors que jusqu'ici celles-ci s'étaient abstenues de présenter des candidats. Même la Libye de Mouammar Kadhafi, pourtant si prompt à faire valoir le poids de ses pétrodollars, avait jusqu'ici obéi à la règle non écrite selon laquelle les grandes puissances ne devaient pas mettre en avant des personnalités issues de leurs rangs.

En soi, ce changement constitue une normalisation ; l'autocensure pratiquée jusqu'ici semblait refléter un certain manque d'ambition de l'Union africaine. L'ONU a les membres permanents du Conseil de sécurité qui contribuent à accélérer les décisions. De son côté, l'Union européenne a une locomotive franco-allemande. Il n'y avait pas de véritable raison que l'on continue à camoufler pudiquement la contribution que des pays comme l'Afrique du Sud ou le Nigéria pouvaient (devaient) apporter à l'Afrique. À 54 membres, un consensus est déjà suffisamment difficile à s'obtenir sans même que l'on soit obligé de compliquer davantage les règles : il faut donc, y compris au sein des « petits » pays, se féliciter de ce changement.

Ce nouveau mode de fonctionnement nécessitera cependant un peu de temps pour trouver ses marques. Mme Dlamini-Zuma devra rassurer ceux qui s'interrogent par rapport aux intentions de l'Afrique du Sud et pourraient s'inquiéter d'un style trop autoritaire. Paradoxalement, elle devra marcher sur des oeufs jusqu'à ce que d'autres pays et d'autres personnalités se mettent en avant afin de rassurer les différentes sensibilités sur le caractère suffisamment consensuel des orientations prises.

Au vu du calendrier, l'on peut alors se demander si l'optimisme affiché en façade par Marc Ravalomanana lors de son intervention téléphonique d'hier au Magro est vraiment justifié. L'ancien président s'est montré persuadé que les cartes étaient rebattues et que les positions réticentes à la candidature de certaines personnes aux élections présidentielles ne seraient plus de mise, du fait d'une cohérence accrue entre SADC et Union africaine. Mais l'effet Dlamini-Zuma se fera-t-il sentir avant la fin du mois de Juillet, échéance annoncée pour la rencontre Ravalomanana-Rajoelina ?